



Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Groupe Sarthe  
Maison de l'eau 43 rue de l'Esterel 72000 LE MANS ☎ 02 43 85 96 65



# Le tarrier pâtre

Photo de Jacky MELOCCO

BULLETIN ANNUEL D'ORNITHOLOGIE  
du Groupe LPO Sarthe

N° 2

2001

7 €

Le tarrier pâtre n°2

## I. TABLE DES MATIERES

I. TABLE DES MATIERES	3
II. EDITORIAL	5
III. INVENTAIRE AVIFAUNISTIQUE EN FORET DOMANIALE DE PERSEIGNE	7
A. SECTEURS D'ETUDE	8
B. METHODE DE RECENSEMENT	9
C. ESPECES ETUDIEES	10
IV. CIMBEX FAGI	19
V. INSTALLATION DE NIDS D'HIRONDELLES DE FENÊTRE EN PARTENARIAT AVEC LA SNCF DE CHÂTEAU DU LOIR.	21
VI. LES OBSERVATIONS EN SARTHE DE MARS 2000 A FEVRIER 2001	25
VII. POUR MIEUX CONNAITRE LA LPO	47

Le tarrier pâtre n°2

3

## II. EDITORIAL

Je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce Tarier Pâtre N°2, toute cette équipe d'une trentaine d'adhérents actifs qui font vivre à longueur d'année le groupe LPO Sarthe. Forte de ces 320 adhérents sarthois, cette équipe a les moyens de se développer.

La LPO, qu'est ce que c'est ?

Certains vous diront « Les Petits Oiseaux ». Cela est trop restrictif. Les statuts disent : « association qui a pour but de protéger les oiseaux et les écosystèmes dont ils dépendent ».

La protection de l'avifaune passe obligatoirement par la protection des milieux. L'oiseau fait partie de cette chaîne alimentaire que représente le monde naturel. Il est prédateur certes mais joue également souvent le rôle de victime. Victime de la faune en tant que maillon de la chaîne alimentaire mais le plus souvent victime de la destruction de son habitat et de ces lieux de nourrissage.

C'est pourquoi la Ligue pour la Protection des Oiseaux doit s'investir essentiellement dans la protection des milieux naturels pour que les hommes continuent de les exploiter d'une manière durable afin que nos régions ne deviennent pas stériles de toute cette biodiversité qui en fait sa richesse.

Bonne lecture.

Jacky MELOCCO

## III. INVENTAIRE AVIFAUNISTIQUE EN FORET DOMANIALE DE PERSEIGNE

Dans le cadre du programme général "gestion durable des espaces forestiers" établi en partenariat avec l'ONF, le syndicat mixte du Parc naturel régional Normandie-Maine contribue à la révision de l'aménagement de la forêt domaniale de Perseigne. Dans ce contexte, le syndicat mixte du Parc a confié à la Ligue pour la Protection des Oiseaux l'inventaire relatif à l'avifaune de la forêt domaniale de Perseigne. Cette étude a pour objet d'évaluer la qualité avifaunistique de ce massif forestier, particulièrement en ce qui concerne les Pucidés et les rapaces (espèces bio indicatrices du milieu forestier) et d'apprécier l'influence de la gestion forestière sur leurs populations.

La présente étude a été réalisée par un membre permanent de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Sarthe, Frédéric LECUREUR, et par un membre bénévole de l'association Cynthia BOUGRAIN. L'étude a porté principalement sur quatre secteurs forestiers avec deux méthodes d'études : celle des "Indices Ponctuels d'Abondance" (IPA) appliquée sur deux secteurs et celle des "quadrats" appliquée sur les deux autres secteurs en question.

En complément de ce dispositif (quadrats et IPA), des observations ont été réalisées à partir du belvédère pour recenser les rapaces diurnes ainsi que certaines espèces aviaires caractéristiques. De plus, tout au long de cette étude, une liste des espèces aviaires rencontrées a été dressée.

présente pas de sous-étage ni de mares temporaires.

Les deux autres secteurs forestiers inventoriés selon la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance ont été choisis de façon à ce que l'on puisse compléter les données issues de la méthode des quadrats (confirmation ou non des résultats issus de la première méthode, comparaisons géographiques...).

Le premier de ces secteurs, situé au nord du massif, ressemble au quadrat sud par la nature et l'âge des peuplements mais aussi au niveau de certaines caractéristiques (sous-étage, mares, nature du sol...). Ce secteur situé sur la commune de La Fresnay sur Chédouet est dénommé secteur IPA Nord. Tout comme le quadrat Sud, ce secteur d'étude est composé de feuillus âgés. On y rencontre principalement des chênaies composées de chênes sessiles (sauf dans la parcelle 5 où le chêne pédonculé est dominant), quelques chênaies-hêtraies et une parcelle régénérée. L'âge moyen des peuplements est de 180 ans, néanmoins, on note la présence de chênes de 218 ans au niveau de la parcelle 9. Au niveau de ce secteur, on observe des parcelles avec un sous-étage très dense et un sol hydromorphe très engorgé même en été (parcelles 5 et 6).

Le deuxième secteur, situé au sud au massif sur la commune de Villaines-la-Carelle, est appelé secteur IPA Sud. Il possède des peuplements dont les caractéristiques sont semblables à celles du Quadrat Nord. On y rencontre donc des milieux ouverts, des peuplements âgés de résineux (Sapin pectiné de 90 ans, Pin sylvestre de 80 ans et Epicéa de 60 ans) ainsi que des peuplements âgés de feuillus (chênaies-hêtraies dont les chênes sessiles ont entre 170 et 200 ans). Au niveau de ces peuplements de feuillus, on ne rencontre pas de sous-étage.

## B. METHODE DE RECENSEMENT

Dans le cadre de cette étude, deux méthodes de recensement ont été utilisées: la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) et la méthode des quadrats. Cette seconde méthode permet en outre un calcul de densité.

### 1. Inventaire par quadrat:

La méthode des quadrats consiste tout d'abord à délimiter un secteur plus ou moins vaste sur le massif forestier étudié. En-

suite, à l'intérieur de ce secteur, est effectuée une recherche des territoires des espèces aviaires concernées par l'étude.

En ce qui concerne la présente étude, nous avons effectué, à l'intérieur des quadrats, une recherche des territoires de Pucidés permettant ainsi le calcul des densités de chacune des espèces présentes. De plus, l'inventaire des rapaces (aires) et des autres espèces aviaires a lui aussi été réalisé à l'intérieur des quadrats. Pour cela, onze sorties d'environ 5 heures chacune ont été réalisées sur chacun des quadrats entre mi-avril et mi-juillet. Les sorties ont eu lieu jusqu'à mi-juillet pour pouvoir localiser les sites de nidification des pics et surtout pour déterminer l'occupation des aires de rapaces. Ces visites ont été effectuées en matinée selon un parcours qui a peu varié pendant l'étude. Le sens du parcours était tout de même inversé lors de chaque nouvelle prospection. Les contacts obtenus avec les pics ont été cartographiés en utilisant un symbole différent pour chacune des espèces.

### 2. Inventaire par la méthode des IPA:

Cette seconde méthode est basée sur l'écoute des chants, notamment des Pucidés pour l'étude en question. Elle permet de compléter les données issues de la méthode par quadrat. Sur chacun des deux secteurs IPA, six points d'écoute ont été placés de telle sorte qu'aucune interférence ne soit possible entre les points. Durant le mois d'avril, trois prospections de 15 minutes chacune ont été réalisées sur chaque point d'écoute. Ces inventaires ont eu lieu en matinée (période de forte activité pour les pics) et avec des conditions météorologiques optimales (ni vent, ni pluie). Le temps nécessaire pour réaliser un passage sur les douze points d'écoute (c'est-à-dire sur les deux secteurs) était d'environ 4 à 5 heures, temps de déplacement entre les points compris.

## C. ESPECES ETUDIEES

### 1. Les pics:

#### a) Pic vert (Picus viridis)

Les résultats concernant le Pic vert sont assez homogènes entre les 4 secteurs d'études. Deux couples sont présents sur chacun des quadrats et un à deux couples sont localisés en partie sur chacun des secteurs IPA. Il est difficile de calculer une densité pour cette espèce car la plupart des couples recensés possèdent un territoire "à cheval" entre le massif forestier et le bo-

cage avoisinant. En effet, l'espace occupé par cette espèce sur le massif de Perseigne comporte différents types d'habitats : boisements âgés de feuillus, parcelles en régénération, lisière et bocage avoisinant.

Dans le nord Sarthe, l'espèce semble donc être principalement bocagère, s'enfonçant peu en forêt sauf là où il existe des milieux ouverts assez vastes.

#### b) Pic c endré (*Picus canus*)

Concernant cette espèce, seulement 2 contacts ont été établis en limite du massif, au niveau des parcelles 151-152 et 26 composées de chênes sessiles dont l'âge varie de 160 à 190 ans. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées:

- L'espèce est avant tout bocagère dans le nord Sarthe et affectionne très peu l'intérieur des grands massifs forestiers.
- L'espèce est très rare et très localisée sur le département.
- L'espèce s'est faite très discrète pendant l'étude.

Selon l'"Atlas des Oiseaux menacés et à surveiller en France" (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999), l'espèce est en déclin en Europe et moins de 10 % de l'effectif nicheur européen est présent en France où la population était estimée entre 1 000 et 10 000 couples en 1997. De plus, le Groupe Sarthois Ornithologique mentionnait l'espèce absente sur le département en 1991.

#### c) Pic noir (*Dryocopus martius*)

Le Pic noir a été contacté sur chacun des 4 secteurs d'étude. En ce qui concerne les 2 quadrats et le secteur IPA Nord, l'espèce a principalement été rencontrée au niveau de vieilles futaies : chênaie-hêtraie ou hêtraie-chênaie comportant des arbres dont l'âge est compris entre 155 et 220 ans. Pour le secteur IPA Sud, les contacts avec cette espèce ont eu lieu dans des peuplements centenaires de conifères (*Sapin pectiné* et *Pin sylvestre*).

La présence de loges de Pic noir dans les deux quadrats (parcelle 41 et parcelle 167) et au niveau du secteur IPA Nord, prouve le statut nicheur de l'espèce sur le massif de Perseigne. Il faut noter que les cavités de Pic noir découvertes étaient toujours situées sur de vieux hêtres (150-180 ans), sans végétation grim-

pante et à environ 20 mètres du sol. De plus, les données complémentaires (source: ONF et Jérôme Desjouis) aux abords de certains secteurs d'étude (parcelles 70, 274, 282 et 302) confirment le fait que ce Picide utilise un vaste territoire.

Le Pic noir semble bien implanté sur le massif de Perseigne. On le rencontre principalement dans les vieilles futaies de feuillus mais aussi de conifères. Le territoire occupé par un couple est vaste et la présence de vieux hêtres sans végétation grimpante est favorable à l'espèce pour le creusement de la loge.

#### d) Pic ép eiche (*Dendrocopos major*)

Le Pic épeiche est le Picide le plus abondant du massif de Perseigne. Sa densité est sensiblement la même d'un quadrat à l'autre et atteint 1 couple pour 24 hectares. Au niveau des secteurs IPA, les résultats sont eux aussi homogènes (4 cantons de nidification pour chacun des secteurs IPA). Même si ces densités sont proches d'un secteur à l'autre ou d'un quadrat à l'autre, l'épeiche n'exploite pas tous les types de boisement. En effet, sur les quatre secteurs étudiés, les cantons de nidification sont principalement localisés dans des boisements âgés de feuillus (chênaie et chênaie-hêtraie) composés de gros bois ou dans des boisements âgés de feuillus peu poussant comportant des arbres "malvenus".

La densité du Pic épeiche à Perseigne peut être considérée comme une densité moyenne étant donné que les densités rencontrées dans 2 départements limitrophes (Orne et Mayenne) sont de l'ordre de 1 couple pour 9.2 hectares à Andaines (Peter Stallegger 2000), 1 couple pour 25 hectares en forêt du Perche (Jean Baptiste 1998) ou encore 1 couple pour 35 hectares en Mayenne (Duchenne 1990).

Le Pic épeiche est le Picide le plus abondant de la forêt de Perseigne. Sa densité est de l'ordre de 1 couple pour 24 hectares.

#### e) Pic épeichette (*Dendrocopos minor*)

Nous n'avons pas obtenu de contacts avec cette espèce pendant l'étude mis à part Peter STALLEGGER qui a pu entendre l'oiseau au niveau du secteur IPA Nord dans la parcelle 5. La quasi-absence du Pic épeichette sur le massif de Perseigne n'est pas surprenante. En effet, la faible puissance de son bec ne lui permet pas de se développer dans des peuplements composés

d'essences à bois dur.

**f) Pic mar (*Dendrocopos medius*)**

En ce qui concerne le Pic mar, les données sont très hétérogènes d'un secteur à l'autre:

- ① Quadrat Nord: 1 couple pour 147 hectares.
- ② Quadrat Sud: 1 couple pour 26 hectares.
- ③ Secteur IPA Nord: 5 contacts.
- ④ Secteur IPA Sud: 0 contact.

Cette hétérogénéité des résultats permet immédiatement de cerner les habitats favorables à l'espèce. En effet, l'espèce présente des densités élevées au niveau des boisements âgés de feuillus, chênaie ou chênaie-hêtraie (chênes largement dominants) composées de chênes de 180 à 220 ans. Ces boisements sont situés sur un sol hydromorphe ou bien traversés par un ruisseau. De plus, on constate à chaque fois la présence d'un sous-étage relativement dense composé de houx et de jeunes hêtres. Quant aux loges de nidification, elles sont soit creusées dans un chêne, sur le tronc d'un arbre dépérissant ou sur une branche maîtresse morte, soit dans un arbre mort. On remarque aussi que certains couples nichent près les uns des autres et que la présence de lierre sur le tronc ne semble pas gêner l'oiseau. De plus, on note la présence surprenante d'un couple cantonné près du belvédère de Perseigne, c'est-à-dire dans une futaie mixte poussant sur un podzol humo-ferrugineux (carte pédologique ONF).

On peut donc dire que la densité de Pic mar est élevée dans les habitats favorables à l'espèce : un couple pour 26 hectares. Elle peut même atteindre un couple pour 14 hectares dans certaines parcelles propices mais se trouvant isolées (parcelle 41). La densité de un couple pour 26 hectares est comparable à celle trouvée en forêt du Perche (1 couple pour 15 à 35 hectares, Jean BAPTISTE 1998) mais est inférieure à celle d'Andaines (1 couple pour 11 hectares, Peter STALLEGGER, 2000).

En considérant 1 couple pour 26 hectares et 1388 hectares de boisements âgés de feuillus (d'après carte des aménagements de l'ONF), on peut estimer à 53 le nombre de couples présents sur le massif. Le Pic mar étant inscrit à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux, la présence de plus de 50 couples sur Perseigne pourrait justifier la création d'une Zone de Protection Spéciale.

**2. Rapaces diurnes**

Les méthodes d'inventaire (quadrats et IPA) ont été mises en place principalement pour déterminer les densités des Pucidés ainsi que leurs habitats optimum. Ces méthodes ne nous ont pas permis une large prospection du massif. En revanche, la technique d'observations à partir du belvédère nous a permis d'observer depuis un point unique une grande surface du massif et ce pendant les heures chaudes de la journée (midi). Par conséquent, pour certaines espèces de rapaces, on ne parlera pas de densité mais plutôt de niveau d'abondance.

Pendant l'étude, sept espèces de rapaces diurnes ont été inventoriées. La densité ou le niveau d'abondance ainsi que les habitats utilisés sont détaillés dans l'analyse spécifique.

**a) Buse variable (*Buteo buteo*)**

La plupart des couples recensés ont un territoire situé à cheval entre le massif forestier et les zones agricoles qui sont directement en contact avec celui-ci. Seulement quelques couples ont un territoire à l'intérieur du massif mais comprenant des parcelles en régénération.

Un couple, ayant un territoire situé en partie sur le Quadrat Sud, a été suivi pendant toute la durée de l'étude et nous a fourni de nombreuses données. A proximité d'une ancienne aire, une nouvelle aire a été construite dans un hêtre, à la base du houppier et ce à une vingtaine de mètres du sol. Cette aire se trouve non loin d'une parcelle en régénération et près de la lisière, particularité souvent observée chez cette espèce. Le couple s'est montré discret pendant la couvaison et seulement un jeune a quitté l'aire la première semaine de juillet. Le printemps pluvieux de cette année est sans doute à l'origine du faible succès de reproduction de ce couple.

La Buse variable est le rapace diurne le plus abondant du massif. Sa population est estimée entre 10 et 15 couples nicheurs. Cette espèce utilise particulièrement le pourtour de la forêt et construit son aire à proximité de la lisière ou d'une parcelle en régénération et ce entre 15 et 25 mètres du sol.

**b) Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)**

Cette espèce est difficile à recenser car la Bondrée apivore

arrive dans nos contrées en mai, époque où les arbres ont déjà leurs feuilles. Il est donc difficile de l'observer d'autant plus que cette espèce est discrète et que le risque de confusion avec la Buse variable est important.

L'habitat de prédilection de la Bondrée se compose de boisements de feuillus non entretenus. D'après les observations réalisées et par extrapolation, on peut estimer la population nicheuse du massif à environ 5 couples. Il est probable que cette population soit sous estimée en raison des difficultés à recenser l'espèce et des méthodes de recensement utilisées, destinées plutôt aux Pici-dés.

#### c) Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

Aucune reproduction certaine n'a pu être prouvée pendant l'étude mais néanmoins de nombreuses données ont pu être collectées et permettent de mieux apprécier la population de cette espèce rare (moins de 5 000 couples nicheurs en France, "Atlas des Oiseaux menacés et à surveiller en France" Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999). De nombreuses plumées de Merle noir, Grive musicienne, Pic mar, Pigeon ramier, Geai des chênes, Corneille noire et autres passereaux ont été découvertes sur les quadrats (parcelles 162, 164, 174, 176 et 41). Ces plumées concernaient des oiseaux adultes ainsi que des juvéniles et étaient souvent situées près d'un ruisseau.

Une aire d'Autour a été découverte par les agents de l'ONF dans la parcelle 241. Cette aire, qui a été regarnie récemment (hiver - printemps 1999), a été visitée au début de l'année (fientes) mais aucune ponte n'y a eu lieu. De plus, des données complémentaires (ONF) confirment la présence de cet oiseau au niveau de la vallée d'Enfer et sur le secteur de la commune de La Fresnay sur Chédouet (Quadrat Nord).

D'après la localisation des 2 "groupes" de plumées (celles du Quadrat Nord et celles du Quadrat Sud) distants de 8 Km à vol d'oiseau et d'après les données complémentaires, on peut penser que 2 couples d'Autour sont présents sur le massif de Perseigne. Ces deux couples se partageraient le massif en ayant des territoires bien distincts. Un couple serait localisé sur la partie nord-est du massif et l'autre sur la partie sud-ouest.

#### d) Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

Pendant l'étude, peu de contacts ont été établis avec ce rapace (le nombre de plumées découvertes étant faible). Les aires répertoriées au début de l'étude, principalement dans des pins sylvestres à environ 10 mètres du sol, n'ont pas été réoccupées pendant la période de reproduction.

Cette espèce semble donc être peu abondante sur le massif de Perseigne, sans doute préfère-t-elle le bocage avoisinant qui correspond mieux à son habitat (prairies entrecoupées de haies épaisses et de petits bosquets).

#### e) Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)

Sur le massif de Perseigne, l'espèce affectionne principalement les milieux ouverts tels que les parcelles en régénération ou les jeunes plantations de résineux. Les couples observés utilisent les milieux ouverts dont l'étendue est assez importante, superficie allant de 50 à 100 hectares, et se déplacent entre ces différents secteurs.

Les milieux ouverts, naturels ou artificiels, ne représentant qu'une faible superficie du massif, seulement 2 voire 3 couples sont présents sur la forêt domaniale. Selon l'"Atlas des Oiseaux menacés et à surveiller en France" (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999), l'effectif national est compris entre 2500 et 4000 couples.

#### f) Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Ce Falconidé dont l'effectif national est inférieur à 5000 couples (Rocamora et Yeatman-Berthelot 1999) est présent sur Perseigne cependant aucun indice de nidification n'a pu être relevé. L'espèce a principalement été observée dans des parcelles en régénération sur un sol hydromorphe (données de l'ONF), au niveau de jeunes plantations de résineux et dans des boisements âgés et très clairsemés de Pin sylvestre.

Le protocole d'étude ne nous permettant pas de prospecter les habitats de prédilection de cette espèce, il est difficile d'apprécier le niveau d'abondance de ce rapace sur le massif.

g) Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Le Faucon crécerelle n'est pas une espèce forestière, on le rencontre principalement en milieu bocager, urbain, dans les plaines cultivées...

Sur le massif de Perseigne, l'espèce exploite la lisière et tout particulièrement les parcelles régénérées situées en bordure du massif. Ces espaces ouverts constituent pour lui des zones de chasse privilégiées.

Frédéric LECUREUR et Cynthia BOUGRAIN

#### IV. CIMBEX FAGI

Forêt de Perseigne, juin 2001.

C'était une matinée ensoleillée, où l'inventaire des pics et des rapaces touchait à sa fin, quand mon regard s'arrêta sur le bas côté. En effet, à quelques centimètres de la route, se trouvait un insecte d'une taille relativement importante et qui avait fini ses jours sur la berme à proximité d'une chênaie-hêtraie. Il était quasiment intact puisque seules les antennes étaient manquantes. Après un court séjour dans un boîtier de pellicule photo pour le conserver en l'état, un consultant en environnement a pu déterminer son appartenance à l'ordre des Hyménoptères, sous-ordre des Symphytes, genre *Cimbex*. Mais lequel ?



Là était la question car pour ce genre d'Hyménoptère, l'identification se fait grâce à la nervation alaire d'une part et d'autre part grâce à la forme et à la position des antennes, absentes en l'occurrence. Il a donc encore fallu un petit voyage à cette

pauvre «créature» pour qu'enfin elle nous dévoile sa véritable identité ! C'est Mr Henri CHEVIN, spécialiste des Symphytes, qui a déterminé l'espèce de cet insecte atypique: le *Cimbex fagi*.

Quelques généralités sur les Symphytes:

L'ordre des Hyménoptères se divise en deux sous-ordres: celui des Apocrites (abeilles, guêpes, fourmis...) et celui des Symphytes (environ 10 000 espèces actuellement). Les Symphytes se différencient des autres Hyménoptères par l'absence de «taille»: leur abdomen est relié au thorax sur toute sa largeur, même si un léger étranglement est visible entre les deux.

Les Symphytes sont aussi appelés «Mouches à scie»: En effet, l'ovipositeur des femelles (organe de ponte) ressemble à une minuscule scie leur permettant d'insérer leurs oeufs dans les tissus des plantes dont se nourrissent les larves. L'activité des Symphytes est diurne et la plupart sont phytophages (nectar et pollen), quelques-uns sont carnivores. Les larves sont strictement phytophages et se nourrissent pour la plupart de feuilles (le *Cimbex fagi* se nourrit de feuilles de hêtres). Les larves ou fausses-chenilles, sont les seules larves d'Hyménoptère à être pourvues de pattes. On les distingue des chenilles de Lépidoptère (papillons) par la présence d'au moins six paires de fausses pattes abdominales, en plus des pattes thoraciques, alors que les chenilles n'en possèdent jamais plus de cinq.

Le *Cimbex fagi* est la plus grande espèce de Symphyte d'Europe (avec le *Cimbex femorata*), il est considéré comme rare en France et n'avait encore jamais été répertorié en Sarthe ! En espérant que cette espèce fréquentera encore longtemps la cime des arbres de nos forêts sarthoises !!!

Cynthia BOUGRAIN



## V. INSTALLATION DE NIDS D'HIRONDELLES DE FENÊTRE EN PARTENARIAT AVEC LA SNCF DE CHÂTEAU DU LOIR.

En juin 2000, la SNCF lance une campagne nationale visant à améliorer la propreté dans les gares et les trains. Les oiseaux étant parfois à l'origine de certains problèmes de propreté, la SNCF prend donc contact avec des associations de protection des oiseaux. Le 18 décembre 2000, en présence de Rodolphe Lelasseux, administrateur national de la LPO, une réunion entre la SNCF et les associations est organisée. Suite à cette réunion, la gare SNCF de Château du Loir en Sarthe est désignée comme site expérimental: des techniques permettant de conjuguer préservation de l'avifaune et propreté des bâtiments y seront testées.



En effet à Château du Loir, une colonie d'hirondelles de fenêtre d'environ 60 couples occupe la gare SNCF depuis plus de 30 ans. Mais pendant l'hiver 2000, ne supportant plus les saletés engendrées par ces oiseaux, la gare de Château du Loir fait appel à une société privée pour détruire les nids et installer des "piques" destinées à empêcher la nidification des hirondelles. Les piques en question sont celles utilisées pour éviter que les pigeons ne se posent sur les bâtiments. A leur retour, les hirondelles essayent de se faufiler entre ces obstacles pour y construire leurs nids. Elles y arriveront mais

certaines d'entre elles y laissent leur vie. Face à cette action brutale, Monsieur MARCHASSON, habitant de Château du Loir et ancien président d'un club nature, fait appel à la LPO Sarthe pour qu'une solution soit trouvée. Le groupe décide d'interpeller les responsables locaux de la SNCF en proposant un projet qui permet à la fois de préserver les hirondelles et leurs nids, ainsi que l'intégrité des bâtiments de la gare. Ce projet est rapidement ac-

cepté, permettant ainsi la mise en place d'un partenariat local: LPO SARTHE - Gare de Château du Loir.

Ce projet consiste à installer des nids artificiels à Hironnelle de fenêtre sur certains bâtiments de la gare pour les inciter à occuper les bâtiments en question et non plus les endroits fréquentés par la clientèle : les quais. En dessous des nids artificiels, des planchettes permettant de récupérer les fientes évitent que ces bâtiments ne soient souillés. Au total, 40 nids artificiels et 50 mètres de planchettes "anti-fientes" ont été installés par la LPO SARTHE.

Dès la saison 2001, les hirondelles ont en majorité délaissé les quais pour occuper les bâtiments où sont installés les nichoirs. Seulement 3 couples utilisent encore les quais pour construire leur nid. De plus, le taux d'occupation des nichoirs est satisfaisant : environ vingt nids artificiels ont été utilisés et les façades de la gare restent propres grâce aux planchettes "anti-fientes".



De surcroît, des actions de protection réalisées, ce projet a permis à la LPO SARTHE de nouer d'excellentes relations avec les responsables locaux et le personnel de la SNCF. Le projet a été bien accueilli, de nombreuses questions sur l'avifaune nous ont été posées.

Des actions de sensibilisation sont venues compléter les ac-

tions précédentes. Un article de presse est paru dans les journaux et nous avons réalisé un panneau d'information axé sur la biologie et l'écologie des hirondelles et sur le partenariat LPO SARTHE - SNCF.

Ce partenariat a encore de beaux jours devant lui puisque la SNCF nous a confié le suivi annuel des installations : nettoyage des nichoirs, des planchettes et l'installation éventuelle de nouveaux nids.

Dans le cadre de l'Année de l'Hirondelle, la LPO SARTHE a organisé le 29 juin 2002, une inauguration officielle du projet en présence de la SNCF, des écoles, des habitants et des médias afin de poursuivre ses actions de communication et de sensibilisation.

Après cette première expérience, nous espérons que d'autres actions de partenariats entre le Groupe LPO Sarthe et la SNCF pourront être engagées afin de préserver l'avifaune nicheuse des gares.

*Adhèrent de la LPO ou tout autre écocitoyen, si vous observez des oiseaux nicheurs dans les gares et que vous souhaitez vous investir dans leur protection, n'hésitez pas à envoyer un courrier avec l'historique et le descriptif du site (espèces, nombre de nids...), des photos et vos coordonnées (adresse, Tél., Email) à :*  
Rodolphe Lelasseur, 30 rue des Prés Saint-Martin, 91600 Savigny sur Orge.  
([rodolphe.lelasseur@wanadoo.fr](mailto:rodolphe.lelasseur@wanadoo.fr))

## VI. LES OBSERVATIONS EN SARTHE DE MARS 2000 A FEVRIER 2001

### Accenteur mouchet

Pas de relevé pour cette espèce.

### Aigrette garzette

Estivante en France d'après la littérature, elle a été aperçue de mi-juillet à début décembre 2000, principalement à Spay, Yvré l'Evêque, Maresché et St Jean du bois, toujours près de l'eau. L'une d'elles a été observée jusqu'au 3 décembre 2000 à Spay.

### Alouette des champs

Un peu partout en Sarthe, repérée par son chant puis grâce au regard d'aigle de l'ornithologue. Espèce courante qui fait rarement l'objet de recensement.

### Autour des palombes

Espèce forestière, il n'est aperçu qu'à l'envol. N'a été déterminé qu'une fois avec certitude à Arthesé, il dépeçait un pigeon sur un piquet.



### Avocette élégante

N'a été aperçue qu'une seule fois sur l'étang de la Monnerie à La Flèche en novembre.

### Bécasse des bois

Très discrète, observée principalement en hiver sur Moncé, Spay et Evailé, souvent seule, une seule fois en groupe de trois.

### Bergeronnette des ruisseaux

Inféodée au milieu aquatique, elle est visible tout au long de l'année seule ou en couple le long des rivières ou même sur les gravières.

### Bergeronnette grise

Elle aussi aime l'eau mais plus calme. La Monnerie à La Flèche,

les étangs de Loudon ou les gravières de Connerré sont ses lieux privilégiés. Moins solitaire que sa consœur des ruisseaux, elle se rencontre en couple voire même certains rassemblements de 30 individus, ceci tout au long de l'année. Un couple de la sous-espèce Yarell s'est montré dans les carrières de Fillé au mois d'octobre.

### Bergeronnette printanière

Uniquement visiteuse d'été, elle a été vue entre le 6 mai et le 19 août principalement dans les plaines de Conlie et Domfront, seule ou en couple.

### Bondrée apivore

Estivante en France, la Bondrée apivore, souvent confondue avec la buse variable, a été vue en Sarthe entre le 14 mai et le 20 août un peu partout principalement en milieu ouvert, presque toujours seule.

### Bouvreuil pivoine

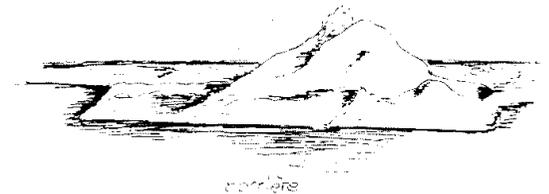
Aperçu principalement en hiver, de décembre à mars, près des habitations se régaland aux mangeoires puis de bourgeons. Généralement seul ou en couple, il fréquente les jardins urbains ou bocagers.

### Bruant des roseaux

Rarement vu en Sarthe, mais à chaque fois en groupe. Lieux où ils ont été vus : Connerré et Yvré l'Evêque tout au long de l'année.

### Bruant jaune

Plus courant, le bruant jaune est visible tout au long de l'année et partout en Sarthe principalement dans le bocage et dans les friches, souvent seul.



### **Bruant proyer**

Repéré par son chant, le bruant proyer a surtout été vu dans les plaines céréalières de l'ouest sarthois mais aussi à l'Arche de la Nature au Mans. Souvent seul.

### **Bruant zizi**

Seul ou en groupe allant jusqu'à 10 individus, aussi repéré par son chant, le bruant zizi fréquente les milieux bocagers sarthois tout au long de l'année.



### **Busard cendré**

Faisant l'objet d'un suivi dans le cadre des rapaces, le busard cendré fréquente les plaines céréalières de la Champagne sarthoise à l'ouest du Mans. Souvent seul ou en couple, on peut les voir avec les juvéniles, fin juillet.

### **Busard des roseaux**

Le plus rare des busards présents en Sarthe, le busard des roseaux est inféodé aux milieux humides. A été vu près de l'étang de Saosnes et près de Moncé en Belin, seul ou en couple jusqu'en novembre.

### **Busard Saint-Martin**

Sédentaire contrairement au busard cendré auquel il ressemble, il est visible toute l'année en Sarthe. Moins inféodé aux plaines céréalières, il fréquente tous les milieux excepté les forêts. Vu seul ou en couple souvent en chasse.

### **Buse variable**

Le plus gros de nos rapaces diurnes est très courant en Sarthe et fréquente tous les milieux. Souvent repérés par son miaulement en vol, seule ou à plusieurs durant les parades, très spectaculaires.

### **Caille des blés**

Très discrète et migratrice, la caille des blés a été rarement vue en Sarthe. Seul un groupe de 10 individus a été aperçu mi octobre sûrement en migration.

### **Canard chipeau**

Migrateur partiel, il vient hiverner en Sarthe. Aperçu toujours en groupe sur les étangs de Spay et de La Flèche entre décembre et mars.

### **Canard colvert**

Incontournable sur le moindre plan d'eau, le canard colvert peut-il être considéré comme oiseau sauvage ? Visible tout au long de l'année en groupe pouvant comporter plusieurs centaines d'individus.

### **Canard mandarin**

Sûrement échappée d'un élevage, une femelle a été vue à Jupilles en septembre.

### **Canard pilet**

Hivernant en Sarthe, le canard pilet fréquente les grands plans d'eau sarthois - Sillé le Guillaume, Mansigné ou Spay - en faible nombre.

### **Canard siffleur**

Autre canard hivernant, il est visible sur les grands étangs de décembre à mars souvent en groupes pouvant comporter plusieurs dizaines d'individus.

### **Canard souchet**

Ce canard au gros bec bien que présent toute l'année, d'après la littérature, il n'a été aperçu que durant les mois d'hiver principalement à Spay, La Flèche et Saosnes, en petits groupes jusqu'à une quinzaine d'individus.



### **Chardonneret élégant**

Très courant en Sarthe, le chardonneret ne fait l'objet de relevés qu'en cas d'observation exceptionnelle. C'est le cas durant l'hiver où des rassemblements d'environ 2000 oiseaux ont été vus, souvent dans les champs de tournesol.

### **Chevalier arlequin**

Hivernant en Sarthe, un chevalier arlequin a visité une gravière à Fillé sur Sarthe en avril.

### **Chevalier culblanc**

Autre chevalier hivernant, il est plus courant que l'arlequin. Il a été vu de janvier à avril souvent dans les gravières de Fillé.

### **Chevalier gambette**

Aperçu seul ou en groupe, avec une pointe des observations en mars, uniquement à Fillé.

### **Chevalier guignette**

Le plus courant des chevaliers sarthois, il se nourrit souvent en groupe sur les bancs de vase des principaux étangs durant toute l'année.

### **Chevêche d'Athéna**

Cette petite chouette est visible surtout dans la région nord du Mans, aux environs de La Guierche et quelques unes plus au sud, autour d'Arnage. Très territoriale, elle n'est entendue que seule ou en couple. Elle est aussi visible sur certains poteaux à la tombée de la nuit. Un recensement départemental est en cours.



### **Choucas des tours**

Visibles en ville dès qu'ils trouvent un monument suffisamment élevé qui leur plaise. Il est observé se nourrissant en groupes de plusieurs dizaines d'individus en campagne.

### **Chouette hulotte**

Son hululement hante tous les forêts et bois sarthois. Très curieuse elle répond à la repasse, les mâles tout autant que les femelles, souvent à portée de lampe de poche. Bien que territoriale, elle est très courante.

### **Cigogne blanche**

Nicheuse à Saint Germain de la Coudre, elle n'est que de pas-

sage en Sarthe. Souvent seule ou à deux, elle ne se pose que pour reprendre des forces durant ses migrations post ou pré-nuptiales. 3 individus aperçus à Moncé en Belin et Saint Vincent du Lorouër.

### **Cigogne noire**

Rarissime, uniquement de passage, 1 juvénile vu en août en vol migratoire vers l'ouest puis une autre, en novembre, à Saint Jean du Bois se nourrissant durant la vidange d'un étang.

### **Cochevis huppé**

Assez rare en Sarthe, il n'a été aperçu qu'une fois à Conneré en juin.

### **Combattant varié**

Assez discret en dehors des parades nuptiales, seuls deux couples ont visité les gravières de Fillé en mars, sûrement en migration pré-nuptiale.

### **Corbeau freux**

Très courant, les observations portent sur l'installation dans les corbeautières de plusieurs dizaines de nids à Moncé et à La Flèche en février mars.

### **Corneille noire**

Pas de relevé pour cette espèce.

### **Coucou gris**

Plus souvent entendu que vu, le coucou est arrivé le 1er avril et a été entendu encore le 31 juillet. Présent un peu partout en Sarthe mais toujours à proximité d'arbres ou de bocage, et seul.



### **Courlis cendré**

Visiteur d'été, il est repéré par son chant même en vol. Aperçu en mai et juin dans la vallée de l'Huisne à Beillé et Conneré. 2 chanteurs à chaque fois.

### **Cygne noir**

Sûrement échappés d'élevage, 2 individus ont été aperçus à Yvré l'Evêque fin décembre en compagnie de cygnes tuberculés.

### **Cygne tuberculé**

Cet oiseau semi sauvage est présent en Sarthe toute l'année dans presque tous les grands étangs. Très agressif quand il niche, il a été particulièrement apprécié des autres espèces en cassant la glace par son poids durant l'hiver.

### **Effraie des clochers**

Particulièrement suivie et protégée par la LPO Sarthe, elle est présente partout dans notre département. Grâce à l'opération "un clocher, un nichoir", elle a pu trouver des lieux pour nicher et élever leurs jeunes. Une majorité des nichoirs ont été occupés et ont permis de mener à bien des nichées entre 3 et 5 jeunes. En dehors des nichoirs elle apprécie les arbres têtards creux où elle trouve de quoi nicher. Tout au long de l'année, elle est aperçue principalement à la tombée de la nuit puis entendue plus tard.

### **Engoulevent d'Europe**

Plus connu par son "chant de grenouille", il est très difficile à observer. Il vit en petites colonies d'une dizaine d'individus à l'Arche de la Nature, le bois de Guécélard et Mézeray, dans les plantations de jeunes sapins. Entre la mi-mai et fin août, dérangé, on peut apercevoir son vol papillonnant entre les arbres pour se reposer un peu plus loin. Se pose de nuit aussi au milieu des chemins chauffés au soleil, ses yeux rouges ressortant dans les phares.

### **Épervier d'Europe**

Toujours entraperçu seul en chasse au vol. Fréquentant le bocage et les jardins de ville un peu partout en Sarthe, il chasse les oiseaux même au nourrissage hivernal. Il est repéré aussi par le houspillement



des autres oiseaux. Une vingtaine d'observations sur l'année.

### **Etourneau sansonnet**

Très courant, cet oiseau ne fait pas partie des relevés hormis pour les rassemblements nocturnes pouvant dépasser les 50000 individus dans la roselière de Saosnes.

### **Faisan de Colchide**

Pas de relevé pour cette espèce cynégétique.

### **Faisan vénéré**

Une seule observation pour cet oiseau échappé de captivité à Souigné sous Ballon le 28 avril.

### **Faucon crécerelle**

Qui n'a pas vu ce petit faucon en vol Saint-esprit ? Les relevés portent sur les situations moins courantes comme le dépeçage d'une proie ou un rassemblement d'une dizaine de crécerelles dans une prairie fraîchement fauchée à Moncé.

### **Faucon hobereau**

Ce faucon chasseur d'hirondelles a été aperçu en chasse, en parade ou chassé par les autres oiseaux. Il a été rencontré principalement au-dessus des étangs et carrières, lieux de rassemblement des hirondelles où elles chassent les insectes. Observé seul ou en couple, au moment des parades, fin août, il est courant de voir les adultes faire l'apprentissage des jeunes. Une vingtaine d'observations sur l'année.

### **Fauvette à tête noire**

Dès le 19 mars, la fauvette à tête noire a commencé à chanter à Jupilles. Fréquentant les buissons et le bocage, elle est très courante en Sarthe.

### **Fauvette des jardins**

Très discrète, la fauvette fréquente l'Arche de la Nature dès le mois d'avril.

### **Fauvette grisette**

Aperçue toujours seule, chantant dans les milieux ouverts à la ferme de l'Abbaye au Mans ou à Beillé durant le mois de mai. Plus discrète ensuite, elle est présente partout en Sarthe.

### Fauvette pitchou

Cette fauvette des régions méridionales qui n'était visible que dans le sud du département a été aperçue en juin. Les 3 couples nourrissaient une dizaine de juvéniles dans une clairière.

### Foulque macroule

Courante en Sarthe, sur les étangs et gravières, les effectifs sédentaires sont gonflés en hiver par les oiseaux migrant des régions plus septentrionales. Elles ont commencé à construire leurs nids à la mi-avril et les poussins se sont montrés fin mai. Visibles à Spay, La Flèche, Fillé ou Arnage, elles vivent par groupes de quelques dizaines d'individus dépassant la centaine en hiver.

### Fuligule milouin

Principalement observés en hiver en groupe dépassant les 150 individus, quelques uns reste toute l'année. Les lieux de rassemblement sont toujours les grands étangs St Jean du Bois, Sillé, Spay, Loudon, La Flèche ou Noyen sur Sarthe. Arrivée mi-septembre départ fin février.



### Fuligule morillon

Tout comme le milouin, le fuligule morillon est présent en Sarthe, souvent en sa compagnie, durant les mois d'hiver, mais en quantité moindre les groupes ne dépassant pas les quarante individus. Les lieux d'observation sont aussi les mêmes.

### Gallinule - Poule d'eau

Fréquentant plus les rivières ou broutant sur les berges, les gallinules sont présentes un peu partout en Sarthe. En effectif moindre que la foulque, rarement plus de 10 individus à la fois, une partie repart vers les régions plus nordiques mi-mars.

### Garrot à œil d'or

Une seule observation pour cet élégant anatidé, une femelle, le 4 avril à l'étang de Loudon.

### Geai des chênes

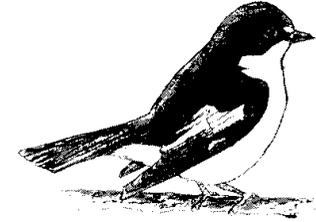
Très commun, n'a pas fait l'objet de relevé systématique.

### Gobemouche gris

Les seules observations de gobemouche gris ont eu lieu dans le parc Banjan au Mans, 2 à 3 individus chassant les insectes durant le mois d'août.

### Gobemouche noir

Peu courant, le gobemouche noir a été observé seul ou avec un juvénile à Voivres, Le Mans ou Montbizot de juillet à septembre.



### Goéland brun

Un peu perdus dans nos contrées, 2 individus ont été aperçus en décembre en vol aux gravières de Spay.

### Grand cormoran

Principalement présent en hiver, le grand cormoran fréquente tous les plans d'eau poissonneux - Spay, Arnage et La Flèche. En nombre très variable de quelques individus à plusieurs dizaines, ils sont arrivés mi-octobre pour repartir en mars.

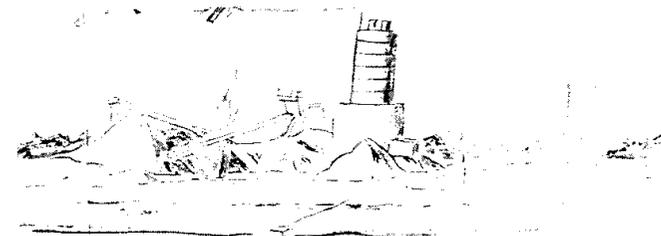


### Grande Aigrette

Deux individus observés dans les étangs de Saint Jean du Bois de mi-novembre au début janvier.

### Grèbe à bec bigarré

Le grèbe à bec bigarré apporté des Amériques par la tempête était encore présent en février.



### Grèbe castagneux

Présent toute l'année sur presque tous les plans d'eau sarthois Spay, La Flèche, Voivres, Saosnes ou Arnage, les effectifs du grèbe castagneux varient d'un seul oiseau à une cinquantaine.

### Grèbe huppé

Présent sur tous les plans d'eau de la Sarthe, les effectifs varient d'un à une dizaine d'individus par étang. Les effectifs gonflent en hiver par l'arrivée des oiseaux nordiques - plus d'une trentaine entre novembre et mars à l'étang de La Monnerie à La Flèche.

Particulièrement précoce, une ponte début décembre et un jeune est né pour Noël à Spay.

### Grimpereau des jardins

Généralement vu près des habitations seul ou en couple, il était présent toute l'année au Mans, à Savigné sous le Lude et à Montbizot.

### Grive draine

Bien que présente toute l'année ; la grive draine n'a fait l'objet que d'une seule observation le 19 novembre à La Flèche.

### Grive litorne

Visiteuse d'hiver, la litorne a été aperçue de la mi-janvier à la mi-mars un peu partout en Sarthe principalement à Savigné sous le Lude, Crissé, Connerré et Courcelles, en groupes variant de 30 à 150 individus.

### Grive musicienne

La musicienne est plus solitaire (3 maximum) et a plutôt fréquenté les quartiers pavillonnaires du Mans et de Spay.

### Grosbec casse-noyaux

Est-ce l'absence de feuillage ou la faim ? Le grosbec ne s'est



montré qu'en janvier et février, au jardin des plantes et à Gazonfier au Mans. Une fois seul, une autre en couple et bien sûr dans un cerisier !

### Harle bièvre

L'étang de Mansigné a été le havre de 2 à 7 harles bièvres durant le mois de janvier (5 mâles et 2 femelles).

### Harle piette

Moins grégaire que le bièvre, les harles piettes ont séjourné à Sillé le Guillaume et à Mansigné (2 et 1) toujours en compagnie soit de colverts soit de harles bièvres durant la fin janvier.

### Héron cendré

Très courant en Sarthe, le héron cendré ne fait l'objet de relevé qu'en cas d'observation hors du commun comme des rassemblements de plusieurs dizaines à Montbizot, Saint Jean du Bois, Arnage ou La Flèche principalement durant l'hiver (d'octobre à janvier). Les héronnières de Loudon (30 nids) et de Spay (15 nids) ont fait l'objet de relevés.



### Hibou moyen duc

D'habitude très discret, il est souvent repéré par le cri des juvéniles, le hibou moyen duc est en général vu seul dans des milieux dégagés. Il est présent à Mézelay, Montbizot, Arnage, Spay...

### Hirondelle de fenêtre

On la voit sur tous les plans d'eau, où elle moucheronne. Par contre, ses sites de nidification se restreignent tous les jours. Comme elle ne prend pas la peine d'éliminer les fientes des jeunes, elles s'accumulent sous le nid et souillent les murs des maisons. Bien souvent les nids en construction sont détruits par les propriétaires et il ne lui reste que quelques porches ou toits d'église pour abriter son nid. Quelques colonies subsistent sur les églises de Domfront et Neuvy en Champagne, sous les porches de la place de Marçon et à la gare SNCF du Château du Loir.

### **Hirondelle de rivage**

Pour nicher, il lui faut absolument une paroi verticale d'environ 5 mètres au dessus de l'eau, ce qui diminue sensiblement les possibilités de creuser son petit terrier. Seules les carrières en exploitation lui offrent cette opportunité principalement à Spay, Voivres et Fillé. Les effectifs des colonies varient entre 30 et 200 individus.



### **Hirondelle rustique**

Les anciennes étables sont remplacées par des stabulations flamboyant neuf tout en métal, ce qui est loin de faire le bonheur des hirondelles rustiques. Il en découle que son observation se fait de plus en plus rare. Hormis les grands rassemblements de la fin septembre (300) elles ne sont plus aperçues que par groupes de 4 au maximum et principalement au dessus des étangs et quelques vergers où elle viennent se nourrir.

### **Huppe fasciée**

15 avril et déjà on entendait le premier "houp houp houp" de l'année à Jupilles. La huppe fasciée est plutôt entendue dans le sud et dans l'est de la Sarthe - Jupilles, Lombron, Mayet et Changé, seule ou en couple les jeunes accompagnant les parents début juin.

### **Hypolaïs polyglotte**

Vu seul ou en couple de mi-avril à mi-septembre à Beillé, Saint Denis d'Orques ou Spay, a commencé à construire son nid mi-mai pour nourrir les jeunes hors du nid la première semaine de juin.

### **Linotte mélodieuse**

En voilà un rouge-gorge qu'il est bizarre ! La linotte mélodieuse a surtout été vue seule ou en couple en mars et avril à Jupilles, Spay et Rouez en Champagne. Surtout repérée par son chant, histoire de justifier l'adjectif mélodieuse.

### **Loriot d'Europe**

Surtout entendu mais peu vu. Il a commencé à chanter au retour de sa migration le 6 mai à Domfront en Champagne. Ensuite il a été entendu un peu partout s'il a trouvé des grands arbres à sa convenance à St Denis d'Orques, Yvré l'Evêque, Parigné ou Moncé. Ce sont souvent les mâles qui font l'objet de relevés, les femelles étant plus discrètes. Des jeunes ont été vus au nourrissage le 14 juillet.

### **Macreuse brune**

Une seule macreuse brune a été vue en compagnie de colverts le 5 mars à La Flèche, sûrement en migration prénuptiale.

### **Martinet noir**

Peu discrets en ville avec les cris stridents, les martinets ont été vus la première fois au Mans le 21 avril. Ils semblent moins affectés que les hirondelles des fenêtres par les nouveaux immeubles où ils arrivent à trouver une anfractuosité pour nicher.

### **Martin-pêcheur d'Europe**

Le martin-pêcheur est toujours présent le long de l'Huisne, de la Sarthe, des petites rivières et étangs sarthois. Très souvent observé seul ou en couple, l'hiver rigoureux a généré une migration partielle des étangs pris par la glace, vers les rivières.

### **Merle noir**

Qui n'a pas détourné son regard à l'écoute d'un merle s'envolant effarouché ou s'énervant à la vue d'un chat ? Les premiers à construire leur nid ont été vus le 18 mars.

### **Mésange à longue queue**

Souvent vue en bande, elle est présente un peu partout en Sarthe dès qu'il y a quelques arbres ou buissons où y glaner quelques insectes ou chenilles.

### **Mésange bleue**

Visible tout au long de l'année et plus encore durant l'hiver au poste de nourrissage. Fréquente assidûment les nichoirs mis à sa disposition.

### **Mésange charbonnière**

Mêmes remarques que pour la mésange bleue.

### **Mésange huppée**

Inféodée aux conifères, elle ne dédaigne pas les jardins de ville (Gazonfier). A été aperçue rôdant autour de nichoirs mais s'en faisant chasser par des mésanges charbonnières.



### **Mésange noire**

Discrète durant l'année, elle est plus visible durant l'hiver quand elle vient aux mangeoires ou boules de graisse. Souvent aperçue seule.

### **Mésange nonnette**

Fréquente tout le long de l'année dans les bois ou le bocage - Yvré, Savigné, Loudon -, mais plus visible l'hiver. Vue quelques fois en compagnie d'autres mésanges.

### **Milan noir**

Très peu d'observations sur ce rapace dont la Sarthe constitue la limite nord de son aire de répartition. A été vu à Vouvray sur Loir fin octobre sûrement en migration postnuptiale et au dessus des gravières de Spay durant le mois d'août.

### **Moineau domestique**

Pas de relevé pour cette espèce.

### **Moineau friquet**

Plus "agricole" que le moineau domestique, il a toujours été aperçu en bande d'une dizaine d'individus dans le bocage ou des friches entre janvier et mars aux environs de La Flèche et d'Yvré. Peut-être des migrateurs venus du froid ?

### **Mouette mélanocéphale**

Souvent cachée au milieu des mouettes rieuses, la mouette mélanocéphale n'a été aperçue qu'à Fillé sur Sarthe fin avril posée sur l'eau alors que les autres couvaient.

### **Mouette rieuse**

Présente sur chaque étang sarthois - Arnage, Spay, Fillé,

Mansigné... - souvent en groupe de quelques dizaines d'individus, pêchant ou se reposant. Certains rassemblements de plusieurs centaines ont été vus dans les champs ou durant l'hiver. Couvaion fin avril, juvéniles début mai.

### **Oie cendrée**

Si peu discrètes, c'est presque toujours en vol qu'elles sont aperçues. La majorité des passages pré-nuptiaux ont eu lieu du 3 février au 6 mars de 6 à 80 individus. Certaines sont restées l'hiver en tout petits groupes, voire seule, à Spay, St Jean du Bois ou La Flèche.

### **Perdrix grise**

Compagnie de 10 perdreaux, fin septembre à Voivres. Oiseaux sauvagement cynégétiques ???

### **Perdrix rouge**

Un peu moins rare que la perdrix grise, quelques compagnies de perdrix rouges ont été vues à La Guierche, Spay et Voivres. Même remarque que pour sa cousine grise.

### **Petit gravelot**

Le premier petit gravelot a été vu à Arnage le 15 mars. Ensuite, un petit groupe de 6 individus s'est fixé à Fillé. Début de la couvaion fin avril. Viennent se nourrir dans les étangs alentour - Spay, Arnage.

### **Pic épeiche**

Souvent entendu, plus difficilement vu, le pic épeiche fréquente toutes les forêts de feuillus et bocagers de la Sarthe. Souvent vu seul tout au long de l'année. A aussi été aperçu près des habitations en hiver, se régaland de graisse.

### **Pic épeichette**

Vus toute l'année, seul ou en couple, surtout dans les milieux bocagers. A signaler, une parade nuptiale le 26 juin simulacre ou réelle ?

### **Pic noir**

Hôte récent de nos forêts, le pic noir est signalé un peu partout en Sarthe dès qu'il trouve un bois avec de vieux arbres. Signalé nicheur à Changé et à Guécéland mi-avril. Vus souvent seul

ou en couple.

### **Pic vert**

Régulièrement entendu et observé en Sarthe, souvent seul, il fréquente le bocage mais aussi les jardins de ville.

### **Pie bavarde**

Courante partout, déclin des populations rurales.

### **Pie-grièche écorcheur**

Visiteuse des beaux jours, la pie-grièche écorcheur était présente en Sarthe à Yvré, Mayet, Voivres et Spay, de mi-mai à fin août. Souvent repérée lors de sa chasse aux insectes dans les friches. Les juvéniles ont encore été vus les 27 août.



### **Pigeon colombin**

Rare, ce pigeon colombin ! Une seule observation d'un seul couple nicheur dans les bois de Changé dans un ancien nid de pic, mi-avril.

### **Pigeon ramier**

Il ne se passe pas une sortie sans en voir plusieurs !

### **Pinson des arbres**

Visible, partout toute l'année, certaines fois par groupes de plus de cent individus.

### **Pipit des arbres**

Peu d'observations pour ce pipit. A été aperçu à l'Arche de la nature et St Jean du Bois. Un attardé était encore en Sarthe le 4 novembre.

### **Pipit farlouse**

Sédentaire, il a été plus souvent observé, seul ou par bande d'une dizaine, souvent posé sur un piquet de pâture et en descendant pour s'alimenter. Les lieux d'observation se situent au bord de l'eau ; St Jean du Bois, Beillé, Connerré, Fillé, La Flèche...

### **Pipit spioncelle**

Visiteur d'hiver, il n'a été vu qu'entre novembre et mars toujours seul et principalement à La Flèche.

### **Plongeon imbrin**

Un plongeon imbrin est venu nous rendre visite du 22 au 29 décembre à l'étang de la Gémerie à Arnage. Un autre (ou le même ?) était les 6 et 7 janvier à l'étang de La Monnerie de La Flèche

### **Pluvier doré**

Rassemblement de plus de 500 pluviers dorés à Montbizot le 30 décembre se nourrissant dans une plaine inondée.

### **Pouillot fitis**

Première observation du pouillot fitis le 2 avril à Loudon

### **Pouillot véloce**

Premier chanteur le 4 mars à Gazonfier au Mans.

### **Roitelet huppé**

Est-ce sa taille de lilliputien ou son petit filet de voix, le roitelet a été très peu observé, tout juste au printemps à Gazonfier.

### **Roitelet triple-bandeau**

Principalement repéré en hiver à Changé comme à Loudon

### **Rossignol philomèle**

Heureusement qu'il chante celui-ci, sinon on ignorerait jusqu'à sa présence ! Le rossignol philomèle plus souvent été entendu que vu, surtout la nuit. Souvent dans les friches et jusqu'à 5 mâles en même temps fin avril à Montbizot.

### **Rougegorge familier**

Quel jardin n'a pas son rougegorge ? Qu'on se rassure, il a été vu toute l'année dans la campagne sarthoise mais toujours seul.



### **Rougequeue à front blanc**

Premier rougequeue à front blanc vu le 4 avril à Spay. Hormis

durant l'apprentissage des jeunes, il est souvent aperçu seul dans les milieux bocagers.

### **Rougequeue noir**

Sédentaire, il a fait l'objet de plus d'observations que celui à front blanc, fréquentant tous les milieux, carrières, bocage, ville mais jamais dans les bois. Toujours seul sauf au mois de juin avec ses jeunes.

### **Sarcelle d'été**

Visiteuse d'été comme son nom l'indique, la première a été vue le 20 mars à St Mars la Brière.

### **Sarcelle d'hiver**

Bien que sédentaire dans nos régions, d'après la littérature, la sarcelle d'hiver n'a été observée qu'en hiver du 3 décembre au 8 janvier sur tous les grands plans d'eau de la Sarthe : Spay, St Jean du Bois, La Monnerie... en groupe de 10 à 20 individus.

### **Serin cini**

Toujours seul et très souvent dans les jardins de ville, le serin cini les égaye de son chant tout au long de l'année.

### **Sittelle torchepot**

Fréquente dans les bois, seule ou en couple, elle fréquente les postes de nourrissage pour peu qu'on lui offre quelques noisettes qu'elle ira déguster dans un arbre un peu plus loin.

### **Sterne pierregarin**

Premières sternes vues sur la Sarthe et à Spay le 19 avril. Ensuite toujours en vol au dessus des étangs, avec ou sans poisson dans le bec, jusqu'à fin août.

### **Tadorne de Belon**

Elle aussi a été vue de janvier à avril seule ou par groupe de 5 sur les étangs de Mansigné, Rouez en Champagne ou la Monnerie.

### **Tarier des prés**

Vus principalement du côté de Connerré seul ou en groupe de trois, de mai à septembre.

### **Tarier pâtre**

Est-ce un hasard si le tarier pâtre a été observé tout au long de l'année en Sarthe par notre groupe ? Vu seul ou à plusieurs couples, il fréquente principalement les friches et les prairies partout en Sarthe.



### **Tarin des aulnes**

L'hiver rigoureux nous a permis d'apercevoir les tarins de la mi-décembre à fin février. Peu farouches, ils fréquentent les mangeoires par groupes allant jusqu'à 40 individus. On en a même vus dans des aulnes, étonnant non ?

### **Tourterelle des bois**

Les premières tourterelles rescapées du Médoc on fait leur apparition dès le 5 mai, et ont été présentes dans les milieux bocagers ou arborés, chantant seule, ou en groupe au nourrissage.

### **Tourterelle turque**

Pas de relevé pour cette espèce.

### **Traquet motteux**

Premier couple de traquets motteux vu à Rouez en Champagne le 26 avril.

### **Troglodyte mignon**

Pas de relevé pour cette espèce.

### **Vanneau huppé**

Ce qu'il a du faire froid dans le nord, pour avoir la visite de tant de vanneaux. Souvent par centaine et même dépassant le millier d'individus, de fin décembre à mi-mars; ils ont envahi les prairies et les champs de La Bazoge, Mulsanne, Chemiré et même le terrain d'aviation d'Arnage. Quelques couples sont restés dans les environs de Spay et de Fillé.



## Verdier d'Europe

Présents toute l'année, les relevés ne rapportent que les concentrations inhabituelles de plusieurs centaines de verdiers, principalement en hiver et souvent dans les champs de tournesols.

### OBSERVATEURS

Bernard BASOGE  
Jacques BESNAULT  
Cynthia BOUGRAIN  
Jean-Joseph DÉMOTIER  
Sylvaine FOBERT  
M. GODBERT  
Dominique HAMON  
Dominique, Jérôme et Pierre LACAMPAGNE  
Frédéric LECUREUR et  
M. MARCHASSON  
Martine et Jacky MELOCCO  
Roland PELLION  
Jean-Yves RENVOISE

## VII. POUR MIEUX CONNAITRE LA LPO

LPO NATIONALE	GROUPE LPO SARTHE
<p>Créée en 1912 suite aux massacres de moineaux en Bretagne. Association reconnue d'utilité publique en 1986, elle a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées. Aujourd'hui, la LPO a 30000 adhérents environ et elle est présente dans 14 régions et les DOM-TOM.</p>	<p>Créé en 1996. Il compte 300 adhérents environ.</p>
<p>Elle gère 1150 hectares de réserves terrestres et maritimes réparties sur 7 réserves naturelles. Sauvegarde d'espaces de haute valeur biologique (910 ha acquis et 2500 loués) gérés écologiquement et qui font l'objet d'un suivi scientifique et d'aménagements (observatoires, remises en état...).</p>	<p>Conseil pour les refuges LPO. Partenariat avec la GUM sur l'Arche de la Nature.</p>
<p>La LPO contribue à l'application des mesures agri-environnementales de la PAC. La LPO effectue des études d'impact et des expertises en environnement. Elle initie des enquêtes sur les espèces fragiles et menacées. Elle coordonne l'inventaire des Zones d'Intérêt Communautaire pour les oiseaux.</p>	<p>Participe au à l'étude des populations d'oiseaux dans le département, chevèches, rapaces diurnes, hirondelles et picidés. Effectue des études sur l'avifaune à la demande d'autres organismes.</p>
<p>La LPO accueille, chaque année, des centaines d'oiseaux blessés et mazoutés dans ses centres de soins. Elle participe à de nombreux groupes de travail officiels sur la protection des espèces et des habitats.</p>	<p>Opération "Une chouette - un clocher" avec les communes sollicitées, pose de nichoirs à chouette effraie.</p>
<p>La LPO propose au grand public comme aux scolaires : visites guidées, séjours, conférences... La LPO propose aux particuliers et aux collectivités d'inscrire leur terrains dans le réseau des REFUGES LPO devenus des havres de paix pour la faune (2600 à ce jour soit 9000 hectares).</p>	<p>Avec la GUM, sorties ornithologiques et expositions dans les Bois de l'Épau. Sur la ville du Mans, sorties au Jardin des Plantes et animations dans les écoles. Animation à Ségrie avec Laure et Jacky Hervieu dans le cadre d'un accueil rural. Balades ornithologiques avec des groupes de randonneurs. A Jupilles, animations de classes vertes ou de centre de loisirs. Participation aux 24 Heures du Livre.</p>
<p>La LPO édite l'Oiseau Magazine et ORNITHOS et participe à la publication d'ouvrages de référence chez de nombreux éditeurs. A des fins de vulgarisation, elle diffuse régulièrement des informations scientifiques aux médias.</p>	<p>Rédaction et réalisation du magazine semestriel LPO INFO SARTHE, d'un triptyque sur les sorties proposées et du TARIER PATRE, revue naturaliste. Fait écho dans la presse locale et régionale, des diverses manifestations organisées.</p>
<p>La LPO est le représentant de BirdLife International, nouvelle alliance mondiale pour la protection des oiseaux. Elle coordonne des enquêtes internationale : oiseaux d'eau, cigogne noires... Elle intervient au Sénégal, en Afrique du Nord, sur les pays de l'Est... La LPO est membre d'Eurosite qui réunit les grands gestionnaires d'espaces protégés littoraux d'Europe.</p>	<p>Pas encore, mais nous ne désespérons pas.</p>



**BirdLife**  
INTERNATIONAL

Le Tarier pâtre - Bulletin édité par le Groupe LPO Sarthe  
Adresse Maison de l'au 43 rue de l'Estrel 72001 LE MANS  
Directeur de publication : Jacky MELOCCO Mise en page : J-J DEMOTHER  
Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Cynthia BOUGRAIN, Frédéric LECURIEUR, Mar-  
tine et Jacky MELOCCO.  
François CUDENEC et tous les observateurs.  
© LPO 2002 La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procé-  
de utilisé, est soumise à autorisation

